

## Conseil Municipal du 22 Octobre 2020

Le quorum est atteint : 10 conseillers présents à l'ouverture de la Séance  
Secrétaire de séance : Martinez Dimitri  
Secrétaire auxiliaire : Lapacherie Véronique  
Absents : Liachenko Tatiana, Bernard Jean-Luc, Gallineau Sébastien  
Absents : Grimal Béatrice a donné procuration à Mézy Amandine et Bouyssou Vanessa a donné procuration à Verbiguier Laurie

### ➤ Approbation du compte rendu de CM du 14 Septembre 2020.

CR adopté à l'unanimité

### ➤ Virement de crédits (Budget Assainissement).

Explications données par Véronique Lapacherie sur le besoin d'un déplacement de budget de 86 € pour l'assainissement

Vote à l'unanimité

Du aux intérêts courus non échus, 329 € ont du être viré depuis le chapitre 6063 vers le 66111

Vote à l'unanimité

Ouverture d'un crédit au budget communal pour l'amortissement d'une facture de la FDEL payé en 2019 ( chapitre 042 et 040).

Vote à l'unanimité.

### ➤ Frais de Fonctionnement – Commune ISSEPTS.

Concertation autour de la demande d'allègement des frais de scolarité payés par la commune d'Issepts pour les enfants venant à l'école de Livernon.

Une délibération sera prise pour le maintien de ce montant à 1300€ comme pour les autres communes.

### ➤ Désignation du délégué à la CLECT.

Lecture du rôle de la commission locale des charges transférées et de la fonction de son représentant.

Jean-Paul MEJECAZE se propose d'intégrer cette commission.

Vote à l'unanimité

➤ **Procédure d'abandon – Chemin Marion-Marty Bourdie au Mas de Charles.**

Explications données par Jacques Coldefy sur la demande d'abandon de la parcelle H 671 par ses propriétaires. Cette procédure avait déjà été entamée en 2012 mais pour une raison inconnue elle n'avait pas abouti.

Vote à l'unanimité pour la reprise de cette parcelle par commune.

➤ **Maison Courdès – Validation APD pour lancement de la phase du dépôt de Permis.**

Discussion autour de l'Avant-projet Détaillé proposé par l'Atelier d'Architecture ARKHIDEA. Quelques petites modifications tel que l'emplacement du bureau du maire, des archives et de la réserve sont à revoir.

Présentation par Jacques Coldefy des options éventuelles possibles comme le parement en pierre sur un sous-bassement au lieu d'un enduit ton pierre ou le rejointoiement de la façade par exemple.

Adoption à l'unanimité de l'APD de la Maison Courdès.

Un coordinateur SPS ainsi qu'un bureau de contrôle devront être désignés pour suivre ce projet.

Vote à l'unanimité pour donner à Jacques Coldefy cette mission.

➤ **Opération Cœur de village.**

Discussion autour du problème de gestion des eaux de pluies sur le secteur du foirail ainsi que le non-respect des zones enherbées par certains automobilistes.

Un constat doit être fait par HBR pour l'amélioration de la gestion de pluies de surface qui pénètrent sur des parcelles privées actuellement.

Des piquets pour protéger les parties enherbées seront installés dans les prochains jours pour protéger le gazon semé récemment.

Réflexion autour d'un passage piéton devant l'école.

➤ **Point sur le projet Ecobarri.**

Un test d'infiltration est prévu lundi 26 Octobre.

➤ **Informations diverses.**

-Lecture d'un courrier de l'AMF demandant une aide financière pour les zones sinistrées dans le département des Alpes Maritimes. La communauté des communes du Grand Figeac prévoit une aide de 5000€.

-Vente de 2 biens immobiliers sur la commune, un terrain sur la ZA de Coupille et une maison au lieu-dit Sol d'Izac. La Mairie ne préemptera pas.

-Eric Lafage, cuisinier à la cantine de Livernon fait une demande pour remplacer du matériel de cuisine vieillissant. Il propose un devis de Froid et Machine.

-Discussion autour d'un menu Vegan à la cantine.

-Lecture du courrier de Mme Alaune, habitante de livernon qui fait part au STR de son problème d'eaux pluviales provenant de la RD et pénétrant sa propriété.

-Implantation prochaine sur la commune de 2 armoires LOT Numérique pour la fibre.

- Recherche d'un bâtiment pour les employés municipaux servant de base et de stockage. Le bâtiment Capel au bord de la RD est à vendre 25 000€ mais du désamiantage est à prévoir pour une somme de 36 000€ environ.

Lever de séance : 23h45